

■ **Paragon (Suisse) S.A.**, à Lausanne, fabrication et commerce de formulaires à usage commercial, tickets, blocs, carnets, billets et autres articles semblables ou alliés (FOSC du 05.02.2002, p. 16). La procuration de Hans-Joachim Kopp est éteinte. Procuration collective à deux est conférée à Guido Haspeslagh, de Belgique, à Menen (B), et Guy-Michel Perrod, d'Ormont-Dessous, à Cheseaux-sur-Lausanne.
Journal no 2972 du 18.03.2002
(00397050 / CH-550.1.014.328-5)